



BRUKER CORPORATION

CODE ÉTHIQUE

Innovation with Integrity

L'Intégrité au cœur de l'Innovation



Notre Mission

Nos instruments scientifiques de haute performance, nos solutions d'analyse et de diagnostic, ainsi que notre accompagnement total offrent à nos clients des opportunités nouvelles pour favoriser leurs découvertes, leur innovation, leur productivité et leur succès.



Nos Valeurs

Nous accordons de l'importance à l'intégrité, au respect et à la confiance. Les comportements éthiques, l'égalité des chances et le respect des obligations sont au cœur de notre activité.



Notre Objectif

Nous contribuons en général et de manière significative à la santé, à la prospérité et à la sécurité de notre société.



Notre Culture

Nous encourageons une culture dynamique et hautement performante dans un environnement convivial, apolitique, non bureaucratique et positif pour nos collègues et leurs familles. Nous privilégions une communication claire et directe.



Message de Dr. Frank H. Laukien

Président et CEO

Chers collaborateurs de Bruker — Depuis plus de 60 ans, chez Bruker, nous faisons progresser les sciences de la vie et les soins de santé dans le monde entier. Ce faisant, nous contribuons de façon significative à la santé, à la prospérité et à la sécurité de notre société en général. Le « comment » est tout aussi important que le « quoi » que nous faisons chez Bruker, nous accordons de l'importance à l'intégrité, au respect et à la confiance. Le comportement éthique est au cœur de nos activités et notre engagement indéfectible en faveur de « l'intégrité au cœur de l'innovation » est un appel à chacun de nous à rechercher l'excellence dans tous les aspects de notre activité. J'appelle chaque collaborateur Bruker dans le monde à s'engager personnellement, à respecter notre code éthique et à ne jamais compromettre son intégrité, dans tous les aspects de son travail. À l'avenir, nous devons rester concentrés sur la construction d'une entreprise durable, la préservation de notre réputation et le maintien de la confiance de nos clients en nous, nos produits et nos services.



- Frank Laukien
Président et CEO

Votre Responsabilité en matière de Conformité et d'Éthique

À propos du Code Éthique

« L'intégrité au cœur de l'innovation » n'est pas qu'un simple slogan apposé au bas de nos présentations ; il est central dans la manière dont nous menons nos activités. Nous voulons tous être fiers de notre réussite mais aussi de la façon dont nous y sommes parvenus. Ce Code éthique constitue la base de notre programme de conformité et d'éthique. Il représente notre engagement à mener nos activités non seulement dans le respect de la loi, mais aussi conformément aux normes d'éthique et d'intégrité les plus strictes. C'est un élément essentiel, car nos actions reflètent l'image de notre entreprise ainsi que notre réputation auprès de nos employés, clients, fournisseurs, investisseurs et des communautés dans lesquelles nous travaillons et vivons.

Nos Responsabilités

Ce Code s'applique à tous les employés, cadres dirigeants, administrateurs, travailleurs temporaires et sous-traitants de Bruker Corporation et de ses filiales à participation majoritaire. Il est entendu que le Code s'applique également à tous les employés, cadres dirigeants, administrateurs, aux travailleurs temporaires et aux sous-traitants des nouvelles acquisitions, généralement dans les six mois suivant leur arrivée dans le groupe de sociétés Bruker. Certains sujets abordés dans ce Code sont traités plus en détail dans des politiques distinctes.

Responsabilité Particulière des Cadres dirigeants

Les cadres dirigeants ont la responsabilité particulière de montrer l'exemple en :

- Promouvant notre culture d'éthique ;
- Récompensant l'intégrité ;
- Servant de conseillers aux personnes qui pourraient être confrontées à un dilemme éthique ou à une décision difficile ; et
- Créant un environnement dans lequel les collaborateurs et collaboratrices se sentent à l'aise pour s'exprimer, poser des questions ou faire part de leurs préoccupations

Prendre des Décisions Éthiques

Ce Code ne saurait couvrir toutes les situations auxquelles nous pourrions être confrontés dans l'exercice de notre travail. Le cas échéant, toute personne devrait se poser les questions suivantes :

- Est-ce légal ?
- Est-ce la bonne chose à faire ?
- Serais-je à l'aise si ma famille était au courant ?
- Me sentirais-je à l'aise si les faits étaient relatés dans la presse ?
- Cela aurait-il un impact positif sur la réputation de Bruker ?

Si la réponse à toutes ces questions est oui, vous pouvez agir avec confiance. Si la réponse à l'une de ces questions est négative, demandez conseil et posez des questions supplémentaires.



«La véritable intégrité est de faire ce qui est juste, tout en sachant que personne ne saura si vous l'avez fait ou pas.»

Intégrité dans les Activités Opérationnelles

Se conformer aux lois

Avant tout, nous attendons de toutes les personnes concernées par ce Code qu'elles respectent toutes les lois, règles et réglementations qui s'appliquent à nous, où que nous exerçons nos activités. Cela est important non seulement parce que c'est la meilleure chose à faire, mais aussi, parce que cela nous protège des problèmes susceptibles de perturber nos activités ou nuire à notre réputation. Faites toujours preuve de discernement et de bon sens et demandez conseil lorsque vous avez un doute sur ce qu'il convient de faire.

Éviter les Conflits d'Intérêts

Nous devons toujours agir dans l'intérêt supérieur de Bruker et nous abstenir de nous livrer à toute activité présentant un conflit d'intérêts. Un conflit peut survenir lorsque nos intérêts personnels ou familiaux interfèrent, ou semblent interférer, avec ceux de Bruker ou lorsque Nos situations personnelles affectent notre capacité à prendre une décision d'affaires objective pour Bruker.

Les conflits d'intérêts courants devant être approuvés par votre responsable ou le service juridique / de conformité comprennent :

- les emplois à l'extérieur, en particulier avec des clients, des concurrents ou d'autres partenaires commerciaux ;
- les relations d'affaires au nom de Bruker avec des personnes ou des sociétés avec lesquelles nous entretenons une relation personnelle
- Siéger au conseil d'administration d'une autre entreprise, en particulier celle d'un client ou d'un concurrent ; et
- les opportunités dont nous avons connaissance par le biais de projets au sein de Bruker ou dans lesquels Bruker pourrait avoir un intérêt (comme une opportunité d'investissement).

Éviter la Corruption

Chez Bruker, nous n'offrons ni n'acceptons aucun élément de valeur destiné à influencer indûment une décision d'affaires. Par exemple :

- les pots-de-vin,
- les commissions occultes,
- les extorsions, et
- la fraude.

Nous comprenons que de telles pratiques commerciales peuvent non seulement nuire à notre entreprise et à notre réputation, mais aussi nuire aux économies en développement dans le monde entier. La plupart des gouvernements prennent des mesures fortes afin de lutter contre la corruption, et nous nous engageons à y contribuer en tant qu'entreprise citoyenne internationale.

Nous ne tolérons aucune forme de corruption, publique ou privée. Tout paiement fait à des représentants du gouvernement ou à des partenaires commerciaux doit constituer des dépenses professionnelles raisonnables et dûment documentées et ne peut être effectué dans le but de garantir un avantage commercial indu.

Des politiques anti-corruption distinctes et plus détaillées sont publiées sur l'[intranet](#) du service juridique / de conformité.

Q: Comment déterminer si je suis en situation de conflit d'intérêts ?

R : Posez-vous les questions suivantes :

- Mes intérêts extérieurs influencent-ils (ou semblent-ils influencer) ma capacité à prendre une bonne décision d'affaires pour Bruker ?
- Suis-je susceptible de tirer profit de mon implication dans cette situation ?
- Un parent ou un proche associé en profitera-t-il ?
- Ma participation à cette activité pourrait-elle m'empêcher de bien faire mon travail ?
- La situation m'oblige-t-elle à faire passer mes intérêts avant ceux de Bruker ?
- Si la situation était rendue publique, Bruker ou moi-même serions-nous gênés ?

Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, vous êtes probablement impliqué dans un conflit d'intérêts et vous devriez demander conseil à votre responsable ou au service juridique / de conformité.

Q : Existe-t-il des risques de corruption lorsque nous avons recours à des agents ou des intermédiaires tiers ?

R : Oui, il est important de rappeler que si vous n'êtes pas autorisé à agir directement, vous ne pouvez pas faire appel à un tiers afin que ce dernier agisse en votre nom, car ses actions vous seront très probablement attribuées. Afin de protéger Bruker, nous examinons le dossier des tiers qui font des affaires en notre nom en vérifiant leurs antécédents et en suivant notre Politique relative aux intermédiaires de vente, qui se trouve sur notre [intranet](#) du service juridique / de conformité.

Les Cadeaux et Divertissements dans le cadre professionnel

Nous accordons de l'importance à l'objectivité professionnelle dans nos relations d'affaires. Notre principe directeur est que nous ne recevons ni n'offrons (directement ou indirectement) aucun cadeau si ce dernier est destiné à influencer nos décisions d'affaires ou celles d'une autre partie. Nous ne devons pas accepter de cadeaux, de pourboires ou d'autres faveurs de la part d'un client, d'un fournisseur ou d'une autre personne faisant, ou cherchant à faire, affaire avec nous, autres que des éléments de valeur insignifiante. Vous devez immédiatement rendre tout cadeau d'une valeur supérieure à une valeur insignifiante ou destiné à influencer une décision d'affaires. S'il vous est impossible de rendre le cadeau, ce dernier doit être remis à Bruker qui en fera un don de bienfaisance ou prendra d'autres dispositions appropriées. Nous n'offrons ou n'acceptons jamais de cadeaux en espèces ou en quasi-espèces.

Le bon sens et la modération doivent également prendre le dessus lors de repas d'affaires et de divertissements. Offrez ou acceptez des divertissements professionnels à quiconque ou de la part de quiconque faisant ou ayant l'intention de faire affaire avec nous uniquement si les repas et les divertissements sont:

- occasionnels,
- modestes,
- destinés à atteindre des objectifs professionnels légitimes, et
- offerts sans attendre une faveur ou un avantage en retour.

Des politiques anti-corruption distinctes et plus détaillées sont publiées sur l'[intranet](#) du service juridique / de conformité.

La Conformité aux exportations et Commerce international

En tant qu'entreprise internationale, nous livrons des biens, des logiciels, des services et des technologies à notre clientèle à travers le monde. Nos transactions commerciales sont soumises à diverses lois relatives à la conformité commerciale, notamment :

- Des contrôles à l'exportation imposés par les gouvernements, à des restrictions commerciales, à des embargos commerciaux, à des sanctions économiques et à des boycotts ; et
- Des sanctions imposées par différents gouvernements à travers le monde qui limitent les activités avec certains pays, entités ou individus.

Nous nous engageons à veiller à ce que nos transactions commerciales s'effectuent conformément aux lois applicables en matière de commerce international et de conformité aux exportations. Il en va de même pour les activités interentreprises.



Q : Puis-je accepter un repas d'affaires proposé par un fournisseur ou un client ?

R : Dans la plupart des cas, les repas d'affaires modestes et occasionnels peuvent être acceptés. Toutefois, lorsqu'un fournisseur ou un client paie un repas, examinez toujours les circonstances spécifiques et déterminez si votre impartialité pourrait être compromise ou même sembler être compromise. Par exemple, si le repas est offert en vue d'établir une relation, le repas peut être acceptable. Cependant, si le repas est offert au cours de négociations de contrat, déclinez poliment l'invitation pour ne pas donner l'impression que le repas influencera votre position concernant le contrat.



«Respectons les règles! Nous aimons gagner, mais toujours, toujours en respectant les règles; nous ne tolérons aucune pratique s'en écarte.»

Si vous jouez un rôle dans la circulation de nos produits, logiciels, services ou technologies au-delà des frontières internationales, assurez-vous de :

- vérifier que tout soit défini correctement, à l'avance, en fonction du pays d'origine, de la destination, de l'utilisation finale et de l'utilisateur final ;
- inclure tous les documents, étiquetages, licences, permis et approbations requis ; et
- consulter l'équipe de conformité des exportations de votre entreprise ou le service juridique / de conformité si vous avez connaissance des signaux d'alerte, des préoccupations au sujet d'une transaction ou si vous avez des questions relatives aux lois de conformité.

Le personnel de Bruker doit se conformer aux lois en matière de conformité commerciale ainsi qu'à la Politique mondiale de conformité aux exportations de Bruker et aux procédures connexes. Toute violation peut entraîner des sanctions importantes pour Bruker et les personnes impliquées.

Veuillez consulter l'[intranet](#) du contrôle des exportations pour plus d'informations.

Q : Où trouver les politiques de notre entreprise ?

R : Sur nos sites intranet de l'entreprise, y compris l'[intranet](#) du service juridique / de conformité et l'[intranet](#) du contrôle des exportations.



«Efforcez-vous à faire le bien dans tout ce que vous faites et le succès suivra.»

La Lutte contre le Blanchiment d'Argent

Chez Bruker, nous nous engageons à nous conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, qui interdisent tout financement à des fins illégales ou illégitimes, y compris le financement du terrorisme.

Le blanchiment d'argent consiste à « nettoyer » le cash et autres actifs générés par des activités illégales, en se servant du système financier et économique pour que ces fonds, ou leur source, paraissent légitimes. Le blanchiment d'argent a des conséquences sociales dévastatrices, car il alimente le terrorisme et d'autres activités criminelles. Pour cette raison, et parce qu'une implication dans le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme, même par inadvertance, constitue une infraction pénale, nous mettons en place des contrôles qui garantissent que nous ne faisons affaire qu'avec des clients de bonne réputation, à des fins commerciales légitimes et avec des fonds légitimes. Nous sommes vigilants quant aux activités de nos partenaires commerciaux et voulons savoir avec qui nous traitons avant de prendre des engagements. Nous nous méfions des paiements irréguliers ou des comportements suspects et nous faisons preuve de prudence et de discernement lorsque nous traitons des transactions avec des clients inhabituels. Nous attendons le même comportement de la part de nos partenaires commerciaux.





Informations personnelles et Confidentialité

Nous respectons la vie privée de chaque employé, chaque partenaire d'affaire et toute personne avec laquelle nous entretenons une relation professionnelle, et nous comprenons l'importance protéger leurs informations personnelles. Nous savons qu'ils font preuve de confiance en nous partageant leurs informations personnelles, il est donc essentiel de préserver cette confiance. Nous le faisons en traitant les données personnelles de manière responsable et conformément aux lois relatives à la protection de la vie privée et la sécurité des informations ainsi qu'à la politique de l'entreprise.

Nous devons veiller à collecter, stocker, transférer, utiliser, partager et supprimer les informations personnelles uniquement conformément aux modalités fixées par la loi, partout où nous exerçons nos activités, et nous devons nous assurer de :

- collecter uniquement des informations personnelles pertinentes ;
- les garder en sécurité, confidentielles et à jour ;
- corriger les informations personnelles lorsque nous constatons qu'elles sont inexactes ;
- les utiliser uniquement aux fins prévues ;
- ne pas les partager avec des personnes internes ou externes à Bruker de manière non autorisée ;
- comprendre quelles informations personnelles nous utilisons, pourquoi nous les utilisons, avec qui nous les partageons, où elles sont stockées ou envoyées, et comment nous allons les utiliser ; et
- conserver les informations personnelles uniquement pendant le temps nécessaire à la réalisation de nos objectifs ou de répondre aux exigences de conservation minimale.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'[intranet](#) sur la confidentialité des données.

Q : Quels sont les types d'informations personnelles que nous collectons ou avons accès et qui doivent être protégées ?

R : Les informations personnelles constituent les informations relatives à une personne identifiée ou identifiable, y compris les adresses de domicile, les numéros de téléphone et courriels personnels et professionnels, les numéros d'identification délivrés par les administrations, les informations financières, les coordonnées bancaires, les salaires et avantages, les indicateurs de performance, les dossiers médicaux ou assurances, ainsi que les informations personnelles stockées par nos clients lorsqu'ils utilisent nos produits ou bénéficient de nos services.



Burkhard Prause

BEST Group President



"Ethics and integrity walk hand in hand. They cannot be checked at the door, or put on a rack for convenience."

L'Intégrité sur le Marché

Concurrence Ouverte et Loyale

Nous nous efforçons de surpasser nos concurrents de manière loyale en proposant des produits et des services de qualité supérieure ; sans jamais recourir à des pratiques commerciales qui nuisent à la concurrence. Nous ne collaborons pas avec nos concurrents afin de restreindre la concurrence ou les échanges commerciaux en nous livrant à des activités telles que :

- les accords concernant l'établissement ou le maintien des prix ;
- la restriction des ventes ou la répartition des territoires ;
- l'établissement des prix de revente avec les clients ou les fournisseurs ; ou
- la participation à des « offres fictives » en encourageant les autres parties à s'engager dans un processus d'appel d'offres que nous n'avons pas l'intention de gagner, ni directement ni par l'intermédiaire d'un tiers.

Si un concurrent discute l'un de ces sujets, même de manière informelle il est important de mettre immédiatement fin à la conversation et de la signaler à votre responsable ou au service juridique / de conformité.

Pratiques Commerciales honnêtes et éthiques

Nos clients sont au cœur de tout ce que nous créons. Ils font confiance à nos produits et à la façon dont nous les représentons. Nous nous efforçons de maintenir des normes éthiques élevées lors de la commercialisation de nos produits et de nos services. Nous représentons honnêtement et fidèlement nos produits et évitons toute impression trompeuse dans nos communications marketing.

Veille concurrentielle

Nous nous engageons à développer des idées innovantes qui répondront aux besoins de nos clients et à notre objectif de faire progresser les sciences de la vie et les soins de santé. Par conséquent, comprendre notre concurrence est important pour rivaliser dans le marché mondial d'aujourd'hui. Nous obtiendrons et utiliserons toujours les informations concurrentielles de manière légale et éthique. Lors de la collecte d'informations sur la concurrence, nous agissons avec intégrité en :

- utilisant les informations provenant de sources publiques telles que des articles publiés, des archives publiques et des brochures distribuées par les concurrents lors de salons professionnels ;
- ne nous présentant jamais sous un faux jour ni en ayant recours à des méthodes illicites pour valider les informations ;
- n'interrogeant jamais des candidats au recrutement sur des informations exclusives à propos d'autres sociétés ; et
- n'acceptant, ne partageant ou n'utilisant jamais des informations qui auraient pu être collectées de manière incorrecte.

Q : Je me rends à un salon professionnel. Puis-je aller au stand d'un concurrent ?

R : Oui, vous pouvez vous rendre au stand et recueillir tout document distribué publiquement. Toutefois, si vous parlez à quelqu'un du stand, présentez-vous comme un employé de Bruker et évitez les conversations sur les transactions commerciales ou les tarifs.



Le Respect sur le Lieu de travail

Diversité et inclusion

En tant qu'entreprise multinationale, nous bénéficions de la diversité des origines, des expériences et des perspectives de nos employés. Nous nous efforçons de créer une culture respectueuse et orientée vers les résultats, dans laquelle chacun de nos employés se sent habilité à atteindre l'excellence. Nous y parvenons en favorisant la collaboration, en accueillant la pensée créative, en célébrant les réussites, en mettant l'accent sur la responsabilité personnelle et en valorisant les contributions de chaque employé.

Un Environnement de Travail Respectueux et Sans Harcèlement

Nous nous efforçons également de créer un environnement dans lequel chaque employé est traité avec dignité, respect et équité. Nous prenons les décisions relatives au recrutement, au maintien du personnel et à la gestion des performances uniquement sur la base du mérite et d'autres facteurs organisationnels, tels que l'aptitude d'une personne à exécuter son travail avec excellence et conformément à nos objectifs stratégiques et opérationnels.

Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement ou d'abus sur le lieu de travail. Nous devons tous agir de manière professionnelle dans toutes les activités liées au travail, y compris celles qui se déroulent à l'extérieur de l'entreprise. Les menaces verbales ou physiques, les comportements intimidants ou humiliants, ainsi que les actes de violence ne sont pas tolérés.

Nous attendons de chaque employé qu'il soit respectueux dans ses communications avec les autres, y compris dans les communications électroniques et en ligne telles que, les SMS, la messagerie instantanée, les discussions en ligne, les blogs et les publications sur les réseaux sociaux.

Q : Mon responsable perd souvent son calme et crie sur les membres de l'équipe quand une échéance n'est pas respectée. Est-ce du harcèlement ?

R : Cela dépend, mais quoi qu'il en soit cette situation crée un environnement de travail négatif et n'est pas compatible à notre engagement de se traiter mutuellement de manière professionnelle et respectueuse. Faites part de vos préoccupations au service RH ou juridique / de conformité. Ils peuvent également vous aider à déterminer si le comportement de votre responsable constitue du harcèlement.

Sécurité et Sûreté au travail

Nos employés sont la ressource la plus précieuse et nous nous engageons à leur offrir un environnement de travail sûr, sain et sécurisé. Nous n'acceptons pas les situations dangereuses pouvant représenter un danger pour nos employés ou les visiteurs de nos installations, et nous nous efforçons de respecter toutes les lois et réglementations en matière de santé et de sécurité, peu importe où nous menons nos activités. Nous nous conformons aux lois et aux exigences en matière de sécurité nationale applicables qui régissent le recrutement pour les marchés publics sensibles, y compris les vérifications d'habilitation de sécurité et autres critères similaires.



Juergen Srega

Président du Groupe CALID



«Notre façon d'agir est aussi importante que nos actions. Dans tous les aspects de nos activités, nous voulons être reconnus pour notre engagement sans faille envers l'excellence et l'intégrité.»

Protection de nos Actifs

Utilisation Responsable des Réseaux Sociaux

Tout propos diffusé sur les réseaux sociaux peut avoir des répercussions sur l'image et la réputation de notre entreprise. Réfléchissez avant d'appuyer sur le bouton « Envoyer », car les communications en ligne persistent éternellement. Ne divulguez aucune information confidentielle sur l'entreprise ou ses activités sur les réseaux sociaux, même si votre intention est de corriger des déclarations inexactes ou de défendre l'entreprise. Ce type de communication peut entraîner la divulgation involontaire d'informations exclusives ou confidentielles. Ne parlez pas au nom de l'entreprise et ne répondez pas aux questions des journalistes ou des investisseurs. Toute demande des médias ou des investisseurs doit être adressée au service des relations avec les investisseurs.

Q : J'ai lu un article sur un blog critiquant Bruker et contenant des informations inexactes sur l'un de nos produits. Je connais ce produit et souhaite rétablir la vérité. Puis-je publier une réponse en ligne ?

R : Non. À moins d'être un porte-parole autorisé de Bruker, vous devez en informer la direction de votre service ou le service des relations avec les investisseurs de Bruker. Communiquez-leur, les faits exacts et laissez-les régler la situation.

Protéger et Utiliser Correctement les Actifs de Bruker

La protection des actifs de l'entreprise est essentielle à notre réussite. Ces actifs comprennent les équipements, les outils, les matériels, les fournitures et les ressources technologiques (telles que les ordinateurs, les téléphones et les appareils mobiles) ainsi que les actifs incorporels tels que les marques, les droits d'auteur et les brevets. Le vol, la perte, la négligence et le gaspillage ont un impact direct sur notre performance financière. Utilisez les actifs de l'entreprise uniquement dans le cadre d'activités professionnelles légitimes et non à des fins personnelles ou pour le bénéfice personnel de qui que ce soit. En cas de non-protection de nos ressources technologiques, des pirates informatiques peuvent s'attaquer à notre système d'informations. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page [intranet](#) sur la sécurité des informations.

Les informations traitées sur l'infrastructure informatique exploitée par Bruker (ou par un prestataire mandaté par Bruker) sont considérées comme la propriété de Bruker et doivent être conformes à ce Code. Ne stockez pas, n'envoyez pas et ne recevez pas de documents ou de communications privés en utilisant cette infrastructure et ne transférez pas de communications de Bruker à un serveur de communication privé. Bruker se réserve le droit de stocker, d'accéder et d'examiner toute information traitée par l'infrastructure informatique exploitée par Bruker (ou par un prestataire mandaté par Bruker) dans le cadre d'enquêtes internes et conformément à la loi et ce, toujours dans le respect des lois en vigueur sur la protection des données. Ces examens peuvent uniquement être effectués à la suite de l'approbation écrite du service juridique / de conformité.

Intelligence Artificielle

Bruker a conscience de la valeur potentielle de l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle (IA) de plus en plus polyvalents et sophistiqués. Nous pensons que le développement, la mise en œuvre et l'utilisation responsables de ces systèmes peuvent aider Bruker à atteindre ses objectifs commerciaux et à favoriser l'efficacité de ses processus.

Étant donné que l'IA est une technologie en évolution rapide qui pourrait, en cas d'utilisation inappropriée, divulguer des informations personnelles, confidentielles et/ou exclusives, les employés, cadres, directeurs, travailleurs temporaires et sous-traitants de Bruker qui souhaitent utiliser des systèmes d'IA ne doivent le faire que (i) en utilisant l'IA approuvée par Bruker ; (ii) dans leur propre domaine de responsabilité ; (iii) conformément aux politiques et directives établies par les équipes de Bruker chargées de la sécurité des informations, des technologies de l'information et de la protection des données ; et (iv) en se conformant aux lois et réglementations applicables.

Continuité des Opérations

Chez Bruker, nous prenons toutes les mesures de précaution raisonnables pour protéger notre entreprise contre les incidents susceptibles d'interrompre la fourniture de nos produits et services et, de ce fait, de nuire à la productivité et à la réussite de notre clientèle. Dans ce cadre, nous évaluons et surveillons régulièrement les risques présents dans notre chaîne d'approvisionnement et mettons en œuvre des plans de continuité des opérations et de sauvegarde qui nous permettent d'agir en temps utile si nécessaire.

Q : Je ne suis pas informaticien. Comment puis-je protéger nos systèmes d'information ?

R : Tout employé de Bruker peut protéger la sécurité de nos informations en :

- ne partageant jamais ses mots de passe de Bruker ;
- ne laissant jamais son ordinateur portable ou son téléphone portable sans surveillance ;
- ne téléchargeant ou en n'utilisant jamais de logiciels non autorisés ou sans licence ; ou
- ne cliquant jamais sur les liens joints aux courriels ou discussions de sources non fiables.



Engagement envers l'Environnement, la Société et les Communautés

Protection de l'Environnement

Nous comprenons qu'améliorer la durabilité environnementale est la bonne chose à faire et qu'elle est essentielle pour garantir un avenir sain et durable. Nous nous efforçons de réduire notre empreinte écologique et de contribuer à un avenir plus durable en préservant les ressources naturelles, en réduisant les déchets, les émissions et en favorisant des processus de fabrication durables dans tous les aspects de notre activité.

Droits de l'Homme

Nous sommes conscients que nous sommes une entreprise citoyenne internationale et nous respectons les droits fondamentaux de chaque personne. Nous n'avons pas recours au travail forcé, involontaire ou des enfants dans nos installations et nous ne tolérons pas son utilisation dans aucune partie de notre chaîne d'approvisionnement.

Devoir de vigilance dans la chaîne d'approvisionnement

Nous avons mis en place des processus de diligence raisonnable dans notre chaîne d'approvisionnement afin de gérer les risques liés aux minéraux de conflit, au travail forcé et à d'autres thématiques en lien avec la durabilité. Nos attentes en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement sont établies dans le Code éthique des fournisseurs de Bruker, qui sert de cadre à tous nos fournisseurs (y compris à leurs propres fournisseurs et sous-traitants, lorsque cela est autorisé) afin qu'ils mènent leurs activités de manière légale et socialement responsable et répondent aux attentes de Bruker.

Engagements Politiques

Nous devrions tous nous sentir libres de prendre part à des activités politiques lors de notre temps libre et avec notre argent personnel. Toutefois, il est important de ne participer à aucune activité politique en utilisant les ressources de l'entreprise ou lors de nos journées de travail. Précisez que vos points de vue et actions sont les vôtres et non ceux de Bruker. N'effectuez aucun paiement avec les fonds de l'entreprise et ne fournissez aucune ressource de l'entreprise à un parti, à un candidat ou à une campagne politique.

Contributions caritatives

Nous nous engageons à faire preuve de responsabilité sociale et à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les communautés où vit et travaille nos employés. Nous les encourageons à participer à des activités caritatives ou à faire des dons en utilisant leur temps et argent. Nous pouvons choisir d'allouer des fonds de l'entreprise pour des contributions caritatives ou des dons à certaines organisations exonérées d'impôt. Toute demande de Contribution ou de don doit être soumise au directeur financier de l'entreprise et au service juridique / de conformité. Nos employés peuvent également décider de prendre part à des activités de bénévolat parrainées par l'entreprise.



Responsabilité envers les Actionnaires

Tenir à jour les Documents Comptables

Rapporter honnêtement et précisément toutes les transactions commerciales est essentiel pour gérer une entreprise éthique. Chacun d'entre nous est responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la fiabilité de nos registres et rapports. Des informations précises sont indispensables à notre capacité de prendre des décisions commerciales responsables et de respecter nos obligations en matière de transparence et de rapports publics. Les employés de Bruker doivent signaler toute falsification avérée ou soupçonnée de documents au plus haut responsable financier de leur entreprise et au service juridique / de conformité.

Les coûts et revenus doivent être enregistrés dans les périodes comptables appropriées et tous les documents doivent refléter avec précision la nature réelle des transactions. Aucun compte ou fonds non communiqué ou non enregistré ne peut être créé à quelque fin que ce soit. Aucune déclaration fausse ou trompeuse ne peut être mentionnée dans nos documents comptables pour quelque raison que ce soit. En outre, aucune sortie de fonds ou de tout autre bien de la société ne peut être effectuée sans documents justificatifs adéquats.

Informations Confidentielles et Exclusives

Les informations confidentielles constituent des informations non publiques ou exclusives liées à, ou détenues par Bruker. Elles incluent de nombreux actifs de valeur de la société, tels que :

- les informations financières non publiques tels que les revenus, les bénéfices, les prix ;
- les informations concernant les acquisitions potentielles, les partenariats stratégiques ou les contrats ;
- les secrets commerciaux, le savoir-faire et tout autre droit de propriété intellectuelle ;
- les inventions, les idées, les méthodes et les découvertes non brevetées ;
- les plans stratégiques ou prévisionnels ;
- les informations relatives aux lancements ou aux conceptions de produits ; et
- les listes d'employés, de clients et de fournisseurs.

Q : Que signifie le terme « document comptable » dans la pratique ?

R : Les documents comptables couvrent diverses informations, notamment les présentations, les feuilles de calcul, les fiches de paie, de présence, les déclarations aux administrations publiques, les registres d'inventaire, les factures, les bons de commande, les tests de laboratoire, d'études de marché, de contrôle de qualité, les notes de frais et de déplacement, les registres d'inspection, de transport, de matières dangereuses, les rapports d'accident et les budgets.

Q : J'ai la possibilité de commencer une journée tôt en répondant à des appels lors de mon trajet en train pour me rendre au travail. Est-ce un problème ?

R : Vous devez faire attention à ne pas discuter d'informations confidentielles de l'entreprise dans des lieux publics où d'autres personnes peuvent vous entendre, tels que les trains, les restaurants, les taxis, les ascenseurs, les conférences ou les salons professionnels. Lorsque vous devez passer un appel lié au travail dans un lieu public soyez vigilant quant à votre environnement et à ce que vous dites.



Il est impératif pour notre croissance continue et compétitivité que ces informations restent confidentielles et sécurisées. Ne divulguez pas ces informations à des personnes ou à des entreprises extérieures à Bruker, sauf à des fins professionnelles spécifiques et dans le cadre d'un accord de confidentialité, ou si la loi nous y oblige. Il est également important de respecter notre engagement qui consiste à protéger les informations confidentielles des autres entreprises, y compris de nos fournisseurs et de nos clients

Délit d'Initié

Dans le cadre de notre travail, nous pourrions être amenés à avoir accès à des informations importantes sur Bruker qui ne sont pas connues du public, telles que des résultats financiers, des acquisitions potentielles ou des réalisations technologiques. Nous pourrions également avoir accès à des informations non publiques importantes sur d'autres sociétés, comme nos fournisseurs et clients. En général, une "information sensible" est une information qui serait importante pour un investisseur avisé dans la décision d'acheter ou vendre les actions d'une société. Tant que ces informations ne sont pas officiellement divulguées au public et qu'un délai raisonnable ne s'est pas écoulé (généralement deux jours complets de bourse) :

- n'achetez ni ne vendez des actions de Bruker ou des actions de ces autres sociétés ; et
- ne communiquez pas ces informations à d'autres personnes susceptibles d'effectuer des transactions sur la base de ces informations.

Chaque trimestre, nous sommes soumis à une période d'interdiction pendant laquelle nous ne pouvons ni vendre ni acheter des actions Bruker. Cette période commence généralement deux semaines avant la fin de notre trimestre fiscal et se termine à la fin du deuxième jour de bourse, suivant l'annonce de nos résultats trimestriels.

Nous disposons d'une politique distincte en matière de délit d'initié sur l'[intranet](#) du service juridique / de conformité. Si vous avez un doute quant à la possibilité d'acheter ou de vendre des actions de Bruker ou des actions d'une autre société que vous connaissez en vertu de votre lien avec Bruker, veuillez contacter le service juridique / de conformité avant de procéder à l'achat ou à la vente des actions.



Poser des questions et signaler des préoccupations

Nous souhaitons que vous nous fassiez part de tout ce qui suit :

- besoin de conseils concernant un dilemme juridique ou éthique en particulier ;
- Questions sur nos politiques ;
- Interrogations sur un comportement douteux ; et
- Violations ou violations potentielles de ce Code ou de la loi.

Nous vous encourageons à signaler les cas observés ou suspectés de non-respect des lois ou de la politique de l'entreprise. Lorsque nous posons des questions ou signalons des préoccupations, nous améliorons non seulement la capacité de Bruker à résoudre en amont les problèmes éventuels avant qu'ils ne deviennent graves, mais nous mettons également en lumière les opportunités d'amélioration et de clarification de nos politiques, communications ou formations.

Il existe plusieurs interlocuteurs vers lesquels vous tourner pour obtenir de l'aide ou des conseils :

- votre responsable ;
- votre partenaire RH ;
- les membres du service juridique / de conformité (visibles sur l'[intranet](#) du service juridique / de conformité) ; et
- la [ligne de signalement confidentielle](#) de Bruker (également appelée « Integrity Line »).

En utilisant la ligne de signalement confidentielle, vous pouvez vous identifier ou garder l'anonymat (si la loi locale vous y autorise). Nous avons constaté que si vous déclinez votre identité lorsque vous signalez un problème, cela nous aide à apporter des réponses plus réfléchies et à mener des enquêtes plus efficaces et approfondies.



Brent Alldredge

Responsable de la Conformité



« L'intégrité au cœur de l'innovation » est plus qu'une devise. Chez Bruker, nous nous efforçons de créer un environnement qui favorise l'intégrité, le respect et la confiance. Vous ne regretterez jamais d'avoir fait ce qui est juste. »



Ligne de signalement confidentielle de Bruker / Integrity Line

Si vous souhaitez signaler une préoccupation concernant des questions couvertes par ce Code, vous pouvez contacter la ligne de signalement confidentielle, ou Integrity Line, [ici](https://bruker.integrityline.io/). Cette ligne de signalement est gérée par un tiers indépendant et est accessible par téléphone ou par Internet comme suit :

Votre pays/région	Signalement par téléphone	Signalement par Internet
Australie	+61251142052 et « Code d'accès » 1104	https://bruker.integrityline.io/
Autriche	+4313589372 et « Code d'accès » 1104	
Belgique	+3228997261 et « Code d'accès » 1104	
Brésil	+556135507564 et « Code d'accès » 1104	
Canada	+12894019198 et « Code d'accès » 1104	
Chine continentale & Hong Kong	Veuillez utiliser le rapport Web pour signaler votre problème	
France	+33187212291 et « Code d'accès » 1104	
Allemagne	+493099257146 et « Code d'accès » 1104	
Inde	+911171816583 et « Code d'accès » 1104	
Israël	+97233763530 et « Code d'accès » 1104	
Italie	+390281480081 et « Code d'accès » 1104	
Japon	+81368924070 et « Code d'accès » 1104	
Malaisie	+601800812858 et « Code d'accès » 1104	
Mexique	+525571002193 et « Code d'accès » 1104	
Pays-Bas	+31203232345 et « Code d'accès » 1104	
Pologne	+48221523361 et « Code d'accès » 1104	
Portugal	+351304502651 et « Code d'accès » 1104	
Singapour	+6531382063 et « Code d'accès » 1104	
Afrique du Sud	+2710590110 et « Code d'accès » 1104	
Corée du Sud	+82220235851 et « Code d'accès » 1104	
Espagne	+34910477636 et « Code d'accès » 1104	
Suède	+46812160726 et « Code d'accès » 1104	
Suisse	+41435510235 et « Code d'accès » 1104	
Taiwan	+886277536242 et « Code d'accès » 1104	
Thaïlande	+6620888314 et « Code d'accès » 1104	
Royaume-Uni	+442038850064 et « Code d'accès » 1104	
États-Unis	+12132791015 et « Code d'accès » 1104	
Tous les autres pays/régions	Veuillez utiliser le rapport Web pour signaler votre problème	

Pour plus de détails sur le fonctionnement de la ligne de signalement, consultez notre [politique d'alerte](#) interne.



Pas de Représailles

Nous ne tolérons aucune forme de représailles à l'égard des signalements effectués en toute bonne foi. Cela signifie que personne ne fera l'objet de mesures disciplinaires pour avoir signalé une situation de bonne foi ou pour avoir collaboré à une enquête. Les représailles donnent lieu à des mesures disciplinaires et éventuellement à un licenciement pour quiconque exerçant des représailles envers un employé qui fait un signalement de bonne foi.

Le terme « bonne foi » ne signifie pas que vous devez avoir raison sur le fait qu'une violation effective a eu lieu. Relatez honnêtement les faits qui ont suscité votre inquiétude et qui vous ont sincèrement convaincu que ces derniers cachaient un acte répréhensible et signalez les faits portés à votre connaissance.

Ce principe de non-représailles est applicable quel que soit le canal moyen que vous choisissiez pour signaler vos préoccupations.

Même si nous privilégions une résolution interne des problèmes lorsque cela est possible, vous restez libre de signaler toute activité illégale ou violation aux autorités compétentes.

Enquêtes

Nous nous engageons à mener des enquêtes approfondies sur les signalements d'éventuelles violations du présent code. Si nous recevons des informations concernant une violation présumée, nous allons :

- Évaluer l'information ;
- Déterminer si une enquête est justifiée et, dans l'affirmative, l'ouvrir ;
- Déterminer si des mesures disciplinaires doivent être prises ; et
- au besoin, communiquer les résultats de l'enquête à notre conseil d'administration.

Toute personne est tenue de coopérer pleinement à toute enquête relative à une violation présumée du présent code. En cas de violation, la responsabilité civile de Bruker peut être engagée et éventuellement porter atteinte à notre réputation. Le non-respect du Code ou la non-coopération à une enquête peut entraîner des mesures disciplinaires, telles que des réprimandes, des avertissements, des rétrogradations, des baisses de salaires ou des licenciements.

Administration de ce Code

Dérogations

Bien que les politiques référencées dans ce Code doivent être strictement respectées, des exceptions peuvent être appropriées dans de rares cas. Tout employé estimant qu'une exception est appropriée doit obtenir l'approbation préalable du service juridique / de conformité.

Amendements

Nous nous efforçons d'améliorer continuellement tous les aspects de notre programme d'éthique et de conformité. Par conséquent, il est possible que nous apportions des modifications au présent Code. Vous pouvez consulter la version la plus actuelle de ce Code sur l'[intranet](#) du service juridique / de conformité et sur la [page](#) des documents de gouvernance sur bruker.com.

Responsable de la politique : Directeur juridique et responsable de la conformité monde

Révision : Mars 2025

Bruker

info.brkr@bruker.com

www.bruker.com

Online information

bruker.com/

